



Organisateur : Luc BONNARD

*Vous pouvez me contacter en m'envoyant un message via le Kifaikoi (accessible depuis la page de garde du site)*

**09-RW60**



## **Bois, prairies et arbres fruitiers dans les monts du Lyonnais (niveau "Moyen +" ; Δ)**

*Vendredi 8 au dimanche 10 mai 2009*

**Peu connus, bien moins que le Beaujolais qui les bordent au Nord, les Monts du Lyonnais offrent des paysages variés, de croupes arrondies typiquement "Massif Central". A cela s'ajoute, altitude modérée et présence de grands centres urbains à proximités aidant (St Etienne, Lyon évidemment), de nombreux vergers.**

**Les 3 jours que nous passerons dans les Monts du Lyonnais, nous permettront d'appréhender ces trois faciès**

**La première journée nous conduira dans les bois. La deuxième sera plutôt consacrée aux prés. Et la troisième nous permettra de traverser les cultures fruitières qui bordent le Massif Lyonnais.**

**Rendez vous : Gare de Lyon (évidemment), Vendredi 8 mai 2009 à 07 h 10 devant le TGV n°6643 à destination de Lyon Perrache.**

### **Vendredi 8 mai 2009 :**

Départ de Tarare. Montée vers Affoux dans les bois et les prairies.

Demi-pension au Gîte d'Etape d'Affoux

*Distance : 15 km*

*Dénivelé : +670m/-300m*

### **Samedi 9 mai 2009 :**

Nous partons vers le Sud Est par des Monts et des Vallons. Traversée des villages de Montrottier, Brullioles et Brussieu.

Demi-pension au Gîte d'Etape de Courzieu

*Distance : 27 km.*

*Dénivelé : +650m/-1050m*

### **Dimanche 10 mai 2009 :**

Montée dans les bois puis descente sur Yzeron puis Thurins. Nous rejoignons un Chemin de St Jacques puis finissons dans la plaine à Mornant.

*Distance : 30 km*

*Dénivelé : +1000m/-1000m*

Retour en car (ou taxi) vers Lyon, puis train du retour sur Paris..

## **Retour prévisionnel : Gare de Lyon le Dimanche 10 mai à 22h57**

**Niveau : Moyen +**, sur des chemins bien tracés. Cependant, si la carte n'est pas fidèle (cela peut arriver, si, si), risque de quelques passages pentus et/ou touffus, mais on fera tout pour les éviter.

**Portage** : randonnée itinérante : chaque participant portera les affaires des 3 jours.

**Piques niques** Chaque participant devra prévoir ses 3 piques niques dès le départ.

**Prix prévisionnel** : de 100 € Ce prix contient :

- Les transports locaux depuis et vers Lyon
- Les demi pensions (nuit, repas du soir, petit déjeuner) pour les 3 nuits.

Il ne comprend pas le repas du dimanche soir.

**Equipement** : l'équipement habituel du randonneur (chaussures montantes, guêtres, vêtements de pluie, vêtement chaud (fourrure polaire) pour la journée comme pour le soir, gourde), affaires de toilettes, vêtements et chaussures de rechange pour le soir, lampe frontale. Les draps sont fournis par les gîtes.

**Administratif** : ne pas oublier sa Carte Nationale d'Identité, la carte du CAF et, aussi, un chèque pour le complément du voyage.

**Transports** : le transport Paris – Lyon Aller/Retour est à la charge des participants. Les coordonnées des trains sont données ci-dessous:

			Départ	Arrivée	Numéro
Aller	08/05/2009	Paris Gare de Lyon → Lyon Part Dieu	7 h 24	9 h 24	TGV 6643
Retour	10/05/2009	Lyon Perrache → Paris Gare de Lyon	20 h 46	22 h 57	TGV6634

**Inscription** : au secrétariat du CAF Ile de France (12, rue Boissonade – 75014 Paris, adresse postale : 5, rue Campagne Première – 75014 Paris) à partir du mardi 13 janvier 2009, sachant que les inscriptions seront officialisées le mardi 3 février 2009<sup>1</sup>  
Le montant des arrhes à l'inscription est égal à 100 €.

**Nombre prévisionnel de participants** : 9 (soit 10 personnes avec l'organisateur).

**Notes** : L'organisateur se réserve le droit de modifier ou adapter le programme en fonction de différents paramètres (météorologie, forme du groupe...)

---

<sup>1</sup> Ceci signifie qu'il y a 3 phases dans l'inscription :

1. Avant le 3 février, le secrétariat conserve précieusement les inscriptions mais n'inscrit personne,
2. Le 3 février, le secrétariat inscrit les personnes dont l'inscription est parvenue. Si le nombre dépasse 9, une sélection sera effectuée par tirage au sort, un quota de places étant réservé aux nouveaux. La date d'arrivée des inscriptions parvenues avant le 3 février n'est donc pas prise en compte,
3. Toute inscription arrivant après le 3 février sera prise en compte selon le principe de « premier arrivé » « premier servi ».